Réponse à l'appel à propositions
« Mallette du Dirigeant » 2018

1. Présentation de l'organisme de formation 2
   1.1. ASFOREST, le choix de l'expérience 2
   1.2. Bilan stagiaires 2
2. Démarche et progression pédagogique 3
   2.1. Modules choisis 3
   2.2. Equipe pédagogique 4
   2.3. Capacité d'organisation 5
3. Accompagnement, évaluation et suivi 5
   3.1. Accompagnement et évaluation préalable 5
   3.2. Evaluation pendant et à l'issue de la formation 5
   3.3. Accompagnement et suivi post-formation 6
4. Plateau technique, matériels et produits 6
5. Pilotage interne des formations CQP 7
6. Communication 7
7. Démarche qualité 8

4 rue de Gramont 75002 Paris
Tél. 01 42 96 09 27 / Fax 01 47 03 49 51
asforest@asforest.com / www.asforest.com

SIRET 30497431400011
Déclaration existence 11750015475
Code APE 8559A

1. Présentation de l'organisme de formation

1.1. ASFOREST, le choix de l'expérience

ASFOREST, association de formation professionnelle continue, forme, conseille et accompagne depuis 1975 les professionnels du secteur CHR, restaurateurs, cafetiers, hôteliers, traiteurs, dans leurs stratégies de formation, notamment à la création et à la reprise d'établissement. Ces actions de formation continue s'appuient sur le savoir-faire et les compétences d'intervenants, experts du secteur. ASFOREST est titulaire du label qualité OPQF depuis 2012 (certificat 16 03 AP 1060) et est référencé Datadock (0002234).

ASFOREST propose une large gamme de formations, concrètes, proches du terrain et des problématiques que les restaurateurs et hôteliers rencontrent tous les jours, en inter entreprise et en intra pour répondre à toute demande ou à tout besoin.

- Formation standard ou sur mesure
- Formation individuelle ou collective
- Formation pour les salariés, les demandeurs d'emploi, les saisonniers, ou les TNS
- Formations obligatoires

Même les formations plutôt généralistes ou transversales sont toutes orientées CHR par l'expérience et le vécu des intervenants dans le secteur. **Il s'agit là d'un véritable avantage pour les ressortissants AGEFICE qui souhaiteraient créer ou reprendre un établissement dans le secteur.**

1.2. Bilan stagiaires

Depuis 2015, ASFOREST forme en moyenne 8 700 stagiaires par an, pour un total de plus de 26 000 stagiaires sur 3 ans. Trois quarts d'entre eux sont salariés. Ceux-ci bénéficient de formations notamment dans les thématiques suivantes : accueil, hôtellerie, restauration, hygiène et sécurité, ressources humaines, gestion, commercialisation, langues, informatique…

Nombre de stagiaires	2015		2016		2017		Total
Salariés	6506	75%	6769	74%	6608	79%	19883
TNS	1452	17%	1176	13%	1080	13%	3708
Autres (DE, CIF, CPF…)	699	8%	1161	13%	641	8%	2501
Total général	**8657**	**100%**	**9106**	**100%**	**8329**	**100%**	**26092**

Par thématique, cela représente :

Formations courtes (entre 7 et 35h)	Formations longues (420h)
• 364 stagiaires en Gestion opérationnelle • 2351 en RH et management • 240 en Droit du travail • 601 en Marketing et commercial • 300 en Numérique	• 25 stagiaires en Création / Reprise d'entreprise CHR

ASFOREST – 4 rue de Gramont 75002 PARIS – asforest@asforest.com – 01 42 96 09 27

Le parcours créateur est une formidable formation qui m'a appris bien davantage que le MBA ou la Grande école de commerce sur mon métier futur. J'ai été très impressionnée par la qualité des intervenants et par leur bienveillance. Vous n'avez pas créé d'association d'anciens élèves mais nous sommes tous restés en contact et avons créé un groupe privé Asforest sur Facebook pour échanger entre nous.

Quant à l'association, elle est restée parfaitement à notre écoute, suite à notre départ du cursus et je pense que c'est assez unique pour le faire remarquer. Surtout que les projets n'aboutissent pas forcément à court terme... Dans mon cas précis, ce fut un peu long... Il y a un "esprit maison" très fort à l'Asforest et cela nous a tous marqué. Je me sens rassurée quand tu me donnes ton avis et que ton regard bienveillant accompagne le projet.

Emilie, stagiaire création d'entreprise CHR

Bilan Mallette du Dirigeant

En 2017, l'ASFOREST n'a pas pu organiser des formations dans le cadre de la Mallette du Dirigeant. L'organisme a connu une profonde réorganisation interne avec un changement de direction, induisant un fort turn-over des équipes, en sous-effectif une grande partie de l'année.

Aujourd'hui, l'équipe est au complet, sous une nouvelle direction, avec un coordinateur pédagogique disposé à commercialiser les différentes thématiques qui sont proposées et des clients déjà intéressés par cette formation.

2. Démarche et progression pédagogique

2.1. Modules choisis

L'ASFOREST est aujourd'hui en capacité de se positionner sur 8 modules de 4 jours validés par l'AGEFICE, sur 4 axes thématiques. L'organisme s'engage à respecter les programmes, contenus et déroulés.

- Comptabilité - Analyse financière - Tableaux de bord
  - Module 1 - Les fondamentaux de la comptabilité et de l'analyse financière
- Nouvelles technologies et compétences numériques
  - Module 2 - Digitaliser son entreprise
  - Module 3 - Le Web et le E-Commerce, les outils pour améliorer son chiffre d'affaires
- Marketing et communication
  - Module 4 - Fondamentaux du marketing et techniques de vente
  - Module 5 - Stratégie de communication et déclinaison sur le Web
- Ressources humaines et management
  - Module 6 - Recrutement, Intégration, Droit du travail
  - Module 7 - Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint
  - Module 8 - Rédiger des contrats en toute assurance

Objectifs

L'ASFOREST propose un parcours complet de formations opérationnelles à destination de toute personne souhaitant créer son entreprise :

- Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité et de l'analyse financière
- S'approprier de nouvelles compétences technologiques et numériques
- Elaborer une stratégie marketing et de communication off et online
- Gérer les aspects incontournables des RH et du management en tant que chef d'entreprise

Prérequis

- Bonne compréhension et du français
- Projet professionnel de création ou de reprise d'un établissement dans le secteur CHR
- Forte motivation pour évoluer dans un secteur exigeant

Supports pédagogiques mis à disposition :

- Supports papiers et numériques variés (texte, image, vidéo…)
- Outils opérationnels dont matrices de simulations profitabilité, d'élaboration d'un business plan, de budget d'ouverture, de fiches techniques…
- Salles de cours avec possibilité d'aménagement pour mise en situation

Méthodes d'animation :

Basées sur des outils interactifs et inclusifs, nos méthodes pédagogiques donnent un rythme participatif à nos formations. L'alternance des temps théoriques et pratiques favorisent l'émergence des savoirs et leur meilleure intégration par les participants. Véritables acteurs de leur formation, les participants alimentent les contenus du formateur par leurs expériences vécues. Cette formation devient la leur et accompagne ainsi leur changement de posture. La dynamique de groupe favorise également les échanges d'expériences et le travail collaboratifs.

2.2. Equipe pédagogique

Les formations et le suivi sont réalisés par une équipe pédagogique compétente et pérenne, travaillant en étroite collaboration avec ASFOREST. Les formateurs proposés maitrisent les environnements professionnels propres à la restauration et à l'hôtellerie (CV annexés).

- Frédéric SCHMITT : Formateur depuis 15 ans dans les domaines permis d'exploitation, gestion et dynamisation des points de vente Cafés, Hôtels, Restaurants, gestion des CHR dans le cadre des stages création d'entreprise, ingénierie salariale
- Alexandra DENAT : Formatrice avec 10 ans d'expérience dans l'accompagnement stratégies commerciales et digitales marketing
- Marine DEVAUX : Formatrice commercialisation et marketing, près de 15 ans d'expérience en tant que responsable communication / commercialisation
- Jean-Damien MARLOT : Directeur de Ressources Humaines, formateur en droit social, 20 ans d'expérience

2.3. Capacité d'organisation

En amont de la formation, et suite à l'accord de prise en charge préalable, une convention est signée entre ASFOREST et le stagiaire, à laquelle seront annexés le règlement intérieur et le planning présentant les jours de formations.

Les modalités d'organisation seront précisées pour chaque journée de formation :

- dans les locaux d'ASFOREST, 4 rue de Gramont 75002 PARIS,
- de 9h15 à 17h15 avec une heure de pause déjeuner (non pris en charge), soit 7h par jour.

3. Accompagnement, évaluation et suivi

D'une manière générale, l'ASFOREST accepte que l'AGEFICE ou toute personne morale ou physique mandatée par l'AGEFICE, procède à toute enquête ou sondage de satisfaction des stagiaires, de même que tout contrôle jugé utile au moment de la formation ou par la suite, pour les prestations visées dans l'appel à propositions.

3.1. Accompagnement et évaluation préalable

En premier lieu, l'ASFOREST accompagne les ressortissants AGEFICE dans leur demande de prise en charge.

Ensuite, pour l'évaluation préalable, ASFOREST propose a minima un entretien individuel avec les différents candidats. Ces entretiens suivront une grille d'évaluation construite sur la base des exigences attendues en fin de formation, et permettent également de connaitre finement le projet des candidats pour proposer

- durant la formation des cas concrets liés au projet,
- après la formation une individualisation réelle de l'accompagnement et du suivi.

3.2. Evaluation pendant et à l'issue de la formation

L'évaluation continue est réalisée collectivement par les formateurs chaque fin de journée et chaque matin de reprise. Elle permet d'évaluer la progression pédagogique des stagiaires tout au long de la formation. Un temps d'évaluation finale permet de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints.

A l'issue de chaque session de formation, un référent ASFOREST réalise la clôture administrative (feuille de présence, attestation de fin de formation…) et qualitative. Il est alors proposé à chaque stagiaire de remplir un questionnaire d'évaluation à chaud :

- Qualité de l'accueil
- Qualité de la salle et des équipements
- Qualité de l'animation et des outils pédagogiques utilisés

- Qualité de la relation avec le formateur
- Délais de mise en pratique des savoirs nouvellement acquis
- Points d'amélioration

Les services de l'AGEFICE, ou ceux d'un représentant mandaté, sont les bienvenus lors de ce bilan oral. Dans tous les cas, un rapport d'évaluation rédigé par le centre sera communiqué à l'AGEFICE, notamment sur les conditions de mise en œuvre, les modalités pédagogiques, les effets produits, les préconisations d'amélioration.

3.3. Accompagnement et suivi post-formation

Après avoir suivi un module de formations, chaque stagiaire est accompagné et suivi par un coordinateur pédagogique spécialisé dans le domaine de son projet. Cela permet de poursuivre les temps de formations par un véritable suivi individualisé par projet. L'ASFOREST peut ainsi proposer de manière non exhaustive conseil et accompagnement sur :

- La recherche de locaux commerciaux
- La mise en conformité des locaux par rapport aux diverses règlementations CHR, dont l'accessibilité
- La rédaction des documents obligatoires (document unique, plan de maîtrise sanitaire…)
- L'aménagement des locaux
- La recherche de financements
- Les conseils juridiques (partenariat avec le service juridique du GNI-Synhorcat)

4. Plateau technique, matériels et produits

ASFOREST dispose de locaux de plus de 300m² dont 7 salles de formations équipées, chacune équipée d'un vidéo projecteur et avec un accès à internet.

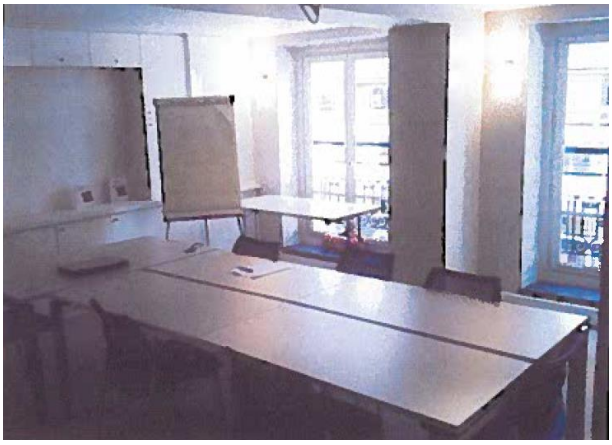

5. Pilotage interne des formations CQP

L'équipe permanente d'ASFOREST est composée de 10 personnes, organisées en plusieurs pôles d'activités, sous la responsabilité de son Directeur Général Mamba DIALLO.

- Pôle commercial et coordination pédagogique : Philippe DAUBRAS, responsable Restauration, Nathalie LE RU, responsable Hébergement, Elodie ALLIOT, responsable Prestige, Valérie PUJALTE, responsable Langue, et Charline OUARRAKI, responsable projets.
- Pôle administratif : Judith HERBUVEAUX, chargée de formation et Elisa WALLIS, assistante formation.
- Pôle facturation : Karine BARRAT, assistante formation.
- Pôle PEX / Hygiène : Ibtissam BEN YOUSSEF, assistante formation.

Philippe DAUBRAS est nommé référent. Il sera l'interlocuteur privilégié de l'AGEFICE, en charge de répondre à l'ensemble des demandes de l'AGEFICE dans le cadre de ce dispositif.

En étroite collaboration avec les pôles administratif et facturation, il est également en charge de compléter les demandes de financement des entreprises (une facture par entreprise signée et cachetée + feuilles d'émargement et attestation d'assiduité individuelle dûment complétées) et de transmettre les évaluations stagiaires.

6. Communication

Pour valoriser la démarche de l'AGEFICE et le partenariat avec l'ASFOREST, une pluralité de moyens de communication sera mise en œuvre :

- Présentation des actions de formation sur le site web
- Prospection physique et téléphonique, notamment sur le marché local et auprès du réseau ASFOREST
- Participation à des forums et salons, non seulement création d'entreprise mais également secteur CHR

- Relais auprès de nos partenaires privilégiés, notamment GNI-Synhorcat, CFA,…
- Campagne de mailings ciblés

Ces démarches sont réalisées conformément au plan de communication proposé dans le dossier de candidature accepté par l'AGEFICE.

7. Démarche qualité

ASFOREST respecte l'injonction de qualité des actions de formations professionnelle continue imposée par le décret n°2015-790 du30 juin 2015 :

- En fonction du public cible formé, ASFOREST décline précisément les objectifs pédagogiques de la formation et adapte les dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation.
- Pour des formations toujours plus qualitatives, ASFOREST se soucie particulièrement de l'adéquation entre l'offre de formation et les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement qui lui sont attribués.
- Le suivi et l'accompagnement des stagiaires est au cœur des préoccupations d'ASFOREST : informations, délais, résultats, suivi post-formation, placement…
- Dans une logique perpétuelle d'amélioration, ASFOREST prend en compte les appréciations rendues par les stagiaires, non seulement pendant la formation afin de s'adapter au mieux aux attentes et besoins des stagiaires tout en respectant le programme, mais également a posteriori afin de proposer les ajustements nécessaires.

En outre, ASFOREST porte une attention particulière au respect de la règlementation en vigueur en matière de formation professionnelle continue. Ainsi ASFOREST :

- a établi un règlement intérieur qui est communiqué à l'ensemble des stagiaires en amont et affiché sur place,
- communique sur les conditions de réalisation de ses actions de formation en amont : programme de formation avec mention des prérequis, moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement, calendrier, moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats,
- remet aux stagiaires tous les documents nécessaires avant l'entrée en formation ainsi qu'à l'issue de la formation (présentation, conditions de réalisation, règlement intérieur, convention, planning, convocation, attestation d'assiduité, attestation de fin de formation, etc.),
- garantit la protection des libertés individuelles : toute information demandée à un stagiaire a un lien direct et nécessaire avec l'action de formation.